Le 3 juin, 2022

Note d’information à l’intention des officiels/arbitres de Crosse Canada

Chers/Chères officiel(le)s et arbitres de Crosse Canada,

Crosse Canada (CC) instaure désormais un nouveau processus pour la participation des officiels et arbitres aux évènements internationaux. Ce processus, qui prend effet immédiatement, assurera aux officiels une égalité des opportunités d’être affectés aux évènements internationaux. En même temps, le processus augmentera le financement des voyages d’officiels qui participent aux évènements de la WL, et améliorera les communications au sein de notre organisation.

Actuellement et dans le passé, la World Lacrosse a eu l’habitude de prendre contact directement avec les officiels de Crosse Canada, indépendamment et à l’insu de Crosse Canada, en vue de combler les postes aux évènements tenus par la World Lacrosse. Cette pratique a eu et continue d’avoir une incidence sur le financement des voyages des officiels, a donné lieu à une répartition inéquitable des chances, et a créé de la confusion au niveau des communications au sein de notre organisation.

LC reconnaît que la World Lacrosse tient à engager les meilleurs officiels et arbitres pour ses évènements, et que les officiels et arbitres canadiens sont en tête de cette liste. C’est la responsabilité de CC de s’assurer que nos officiels et arbitres reçoivent le meilleur soutien et perfectionnement professionnel pour se préparer à ces évènements.

À compter de maintenant, tout officiel ou arbitre qui accepte une invitation à travailler à n’importe quel évènement international, sans obtenir au préalable la permission de CC, s’exposera à des mesures disciplinaires de la part de CC.

Le terme « évènement international » englobe tous les évènements, incluant sans toutefois s’y limiter les évènements de la World Lacrosse, des fédérations continentales, et d’autres tournois internationaux.

Le processus de formulaire de voyage d’officiel demeure inchangé. Pour les évènements qui n’ont pas reçu la sanction officielle de la World Lacrosse, le formulaire de voyage d’officiel doit être soumis à l’AM et approuvé par cette dernière, puis acheminé au bureau de CC pour ses dossiers. Pour les évènements officiels de la World Lacrosse et des fédérations continentales, les officiels et arbitres seront sélectionnés et approuvés par Crosse Canada.

Tous les officiels de Crosse Canada sont tenus d’aviser les bureaux de CC dans le cas où ils seraient contactés par un membre de la World Lacrosse et/ou d’une fédération continentale avec une invitation à travailler à un évènement à titre d’officiel/arbitre.

Pour toute question ou préoccupation à propos du présent message, veuillez prendre contact avec Steve O’Shaughnessy, président du comité des arbitres de CC, au steveo@nbnet.nb.ca